

CRÉATION D'UN CLUB DE FOOTBALL – GUIDE DES DÉMARCHES D’AFFILIATION

➤ INFORMATIONS PRÉALABLES À TRANSMETTRE AU DISTRICT

Avant toute démarche d’affiliation, merci de communiquer au District les informations suivantes:

Nom du club

- Nom complet du club
- Nom abrégé du club

Coordonnées du Président(e)

- Nom, Prénom
- Date de naissance
- Adresse e-mail
- Numéro de téléphone

Adresse du siège social

- Adresse complète, code postale et ville

Type de pratique nature du club :

- Football Libre
- Futsal
- Football Loisir

IMPORTANT

Après réception de ces informations, le District créera votre dossier d’affiliation.

Un lien de demande d’affiliation sera envoyé à l’adresse e-mail du Président renseignée. Ce lien vous permettra de compléter votre dossier et de déposer les pièces justificatives nécessaires à l’affiliation du club.

Une fois le lien d’affiliation reçu, les documents suivants devront être déposés :

- **Statuts du club signés ;**
- **Récépissé de déclaration de l’association délivré par la Préfecture ;**
- **Procès-verbal de l’Assemblée Générale Constitutive ;**
- **Attestation sur l’honneur signée par le Président certifiant l’exactitude des informations communiquées et l’engagement à respecter les textes fédéraux ;**
- **Autorisation d’utilisation du terrain délivrée par la mairie (obligatoire).**

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Caution : 500 € avant la validation du dossier par le District .

CAUTIONNEMENT :

Nouveaux CLUBS (Catégorie Libre de Séniors à U15) **500€**

Clubs loisirs, Futsal ou Catégorie U6 à U14 **pas de caution**